

**Réponse du Conseil administratif à la motion du 17 mai 2006 de MM. Simon Brandt, Guy Dossan, Pierre Maudet, Philippe Herminjard, René Winet et Mme Catherine Hämmerli-Lang, acceptée par le Conseil municipal le 16 janvier 2008, intitulée: «Mise online de l'administration!»**

*TEXTE DE LA MOTION*

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de mettre en place l'utilisation d'un système de micropaiement (par exemple du type «click and buy») sur les divers sites internet de la Ville de Genève qui pourraient l'utiliser, cela afin de permettre l'achat (ou la commande quand ils seraient gratuits) de certains documents administratifs par internet.

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Depuis que le commerce électronique a fait son apparition sur internet, les systèmes de paiements en ligne se sont considérablement améliorés au niveau de la sécurité. Si certaines administrations permettent déjà à leurs internautes de payer en ligne toutes sortes de documents, la Ville de Genève proposera également ce nouveau genre de transaction sur son site internet d'ici à quelques mois.

La Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC), en collaboration avec le Service administratif et technique du département de la culture, va déployer un module complémentaire au système de billetterie utilisé actuellement afin de permettre l'acquisition et le paiement des billets de spectacles en ligne. Cette extension devrait être mise en service dans le courant de cette année.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place du nouveau site internet de la Ville, la DSIC, en collaboration avec les services concernés, travaille sur des solutions de paiement en ligne, notamment pour les documents de l'Office de l'état civil. Ces solutions seront disponibles dès la mise en ligne du nouveau site internet.

Enfin, cette nouvelle possibilité de paiement devrait progressivement être étendue à d'autres types de documents administratifs, selon les besoins.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:  
*Jacques Moret*

Le conseiller administratif:  
*Pierre Maudet*

Le 27 février 2008.